

Stratégies et mesures pour fluidifier le trafic

Sigrid Pirkelbauer

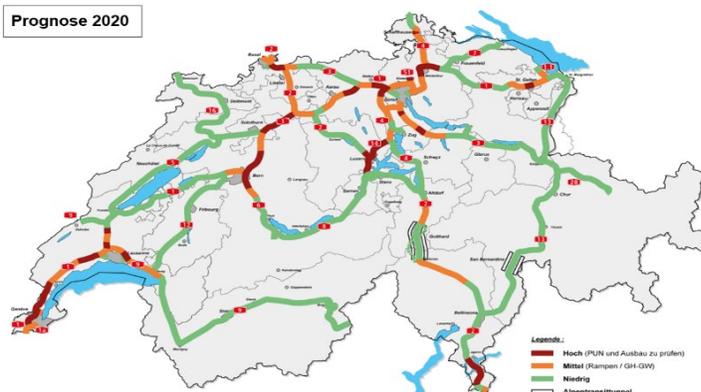
- Études l'aménagement du territoire à l'Université de technologie de Vienne et à la SLU Alnarp en Suède
- OFROU, Office fédéral des routes
- Responsable du domaine Gestion du trafic et des innovations



Mesures de gestion du trafic

Quels sont les domaines d'activité concernés par la gestion du trafic ?

Équipement des tronçons



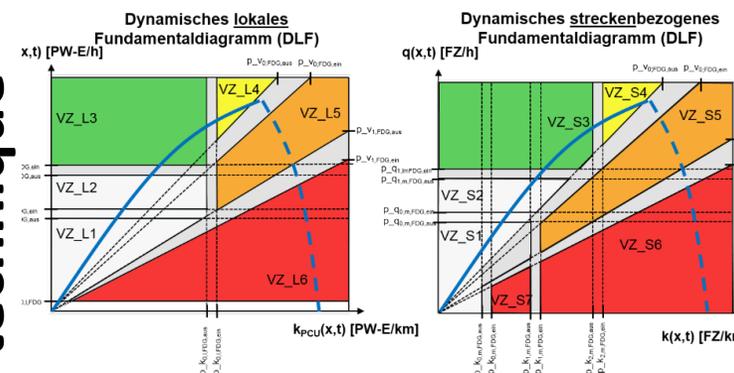
Jonctions



Trafic lourd



Exigences relatives au système technique



Équipement des tronçons

Signalisation
variable des
itinéraires



Panneaux à
messages
variables

Réaffectation de la
bande d'arrêt d'urgence



Harmonisation des
vitesses, avertissement
de danger



Gestion des voies de
circulation et des
tunnels



Jonctions

- Les jonctions constituent la liaison avec le réseau des routes nationales
- Elles sont donc confrontées à différentes problématiques :
 - Transition Confédération / canton
 - Transition trafic rapide / trafic lent
 - Passage d'un trafic exclusivement motorisé à un trafic mixte, comprenant la mobilité douce et les transports publics



Feux de signalisation



Gestion des rampes



Choix de l'itinéraire /
Temps de trajet

Gestion du trafic lourd

Le trafic lourd présente des exigences particulières en matière de gestion du trafic, notamment :

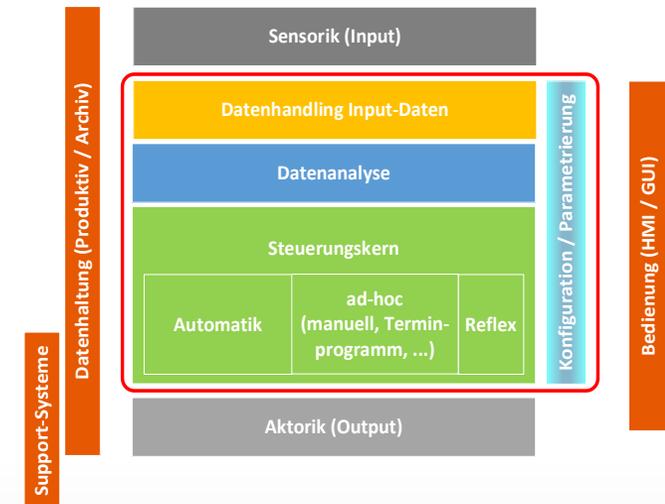
- des aires d'attente pour permettre la gestion du trafic lourd
- des aires de repos pour assurer le respect des temps de repos



Exigences techniques

Une **logique de régulation** uniforme et **standardisée** des systèmes de gestion du trafic est essentielle. Par exemple :

- Gestion (automatique) **en fonction du trafic et des circonstances**
- Procédure **fondée sur des règles** avec des plans de feux **dynamiques**
- Structure uniforme pour la **configuration** et le **paramétrage** des systèmes
- Conception **uniforme et modulaire**



⇒ C'est le seul moyen d'aider au mieux les opérateurs (VMZ, polices cantonales, UT...) !

Autres solutions envisageables



Réguler le trafic dans le temps et dans l'espace en tenant compte de l'ensemble des modes de transport



Augmenter le taux d'occupation des véhicules



Influencer le comportement des conducteurs



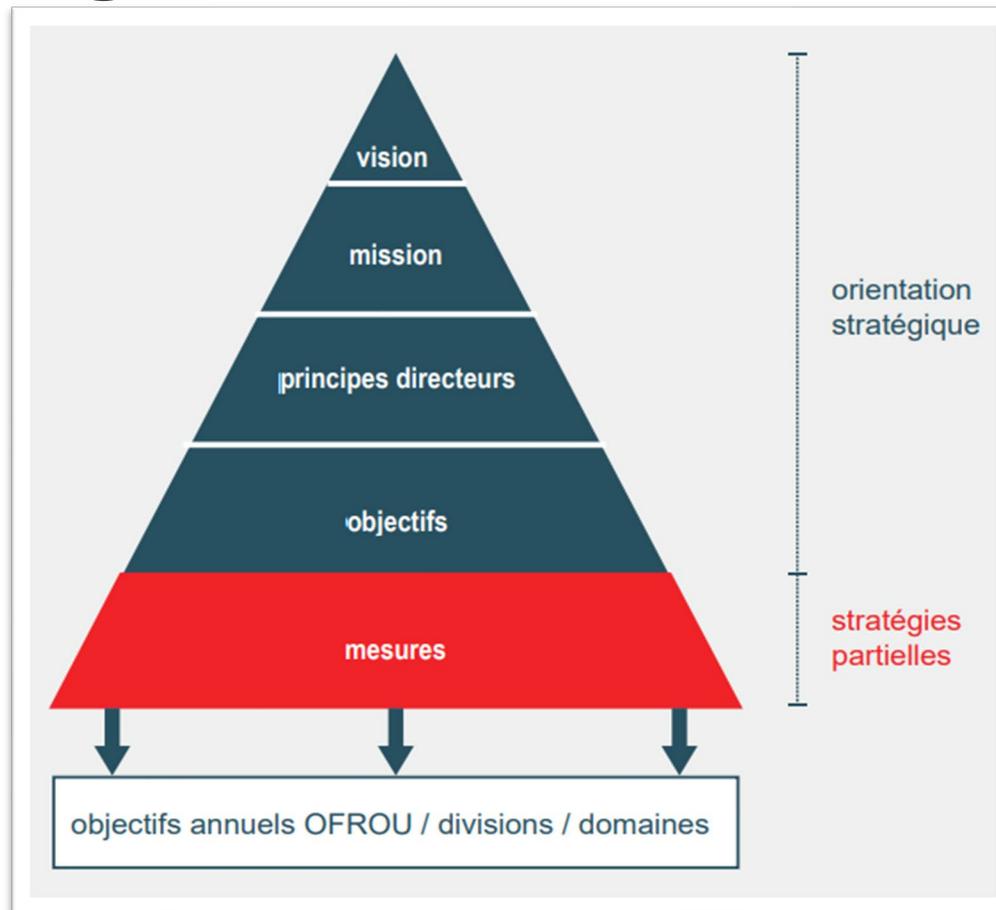
... et bien d'autres

Stratégies et mesures de gestion du trafic

Comment la gestion du trafic s'est-elle développée à l'OFROU ?

2005 :	Élaboration du concept de télématique des transports (ITS-CH 2012)
2008 :	<ul style="list-style-type: none">• Depuis la mise en place du FORTA, la gestion du trafic sur les routes nationales incombe à la Confédération• Mise en service de la centrale nationale de gestion du trafic (VMZ-CH) à Emmenbrücke (LU)• Lancement du programme VM-CH
2010 :	<ul style="list-style-type: none">• Première réaffectation d'une bande d'arrêt d'urgence (R-BAU), entre Morges et Écublens• Lancement du programme SA-CH
2011/13 :	Concepts généraux de gestion du trafic pour la mise en œuvre de mesures ad hoc
2019 :	Stratégie partielle relative à la fluidité du trafic
2020 :	Actualisation des mesures de gestion du trafic (feuille de route VM-CH)

Intégration de la gestion du trafic dans la stratégie de l'OFROU



Stratégie de l'office

par ex. stratégie partielle relative à la fluidité du trafic

Structure de la stratégie partielle relative à la fluidité du trafic

Objectifs 2030 à prendre en considération

Contexte et mesures requises

Champs d'action stratégiques

Mesures



Objectifs à atteindre

Objectifs de l'office auxquels la stratégie partielle relative à la fluidité du trafic contribue :

Réduire d'un quart le nombre annuel d'**heures d'embouteillage** sur les routes nationales par rapport à 2015.

Veiller à ce que l'« **intelligence** » (équipement en tronçons) des routes nationales réponde aux besoins.

Veiller à ce que le **taux d'occupation** moyen des véhicules soit **supérieur à deux** personnes.

Réduire les pics d'affluence quotidiens sur le Plateau et dans les agglomérations.

Stratégie partielle relative à la fluidité du trafic – champs d'action

1. Utilisation plus efficace des capacités des routes nationales

- a) Mise en œuvre plus rapide des mesures de gestion du trafic
- b) Amélioration de la fluidité du trafic sur les routes nationales
- c) Régulation du taux d'occupation des véhicules et de la répartition dans le temps

2. Renforcement de la gestion du trafic inter-réseaux aux interfaces

3. Accroissement des connaissances de base

Mesures du champ d'action 1 :

Utilisation plus efficace des capacités des routes nationales 1/5

a) Mise en œuvre plus rapide des mesures de gestion du trafic

- | | |
|--|------------------|
| 1. Relèvement du niveau de priorité des mesures d'exploitation | <i>Dès 2020</i> |
| 2. Réalisation accélérée des installations supplémentaires de gestion du trafic | <i>2020-2029</i> |
| 3. Pilotage amélioré et surveillance de la mise en œuvre | |
| a) Pilotage et surveillance de la mise en œuvre des mesures de construction dans les programmes SA-CH et VM-CH | <i>Dès 2020</i> |
| b) Embauche d'un(e) chef(fe) de projet EES/SA-CH supplémentaire dans chacune des cinq filiales de l'OFROU | <i>2019-2020</i> |

Mesures du champ d'action 1 :

Utilisation plus efficace des capacités des routes nationales 2/5

b) Amélioration de la fluidité du trafic sur les routes nationales

- | | |
|---|--|
| <p>4. Réalisation accélérée des installations supplémentaires de gestion du trafic</p> <p>a) HVAD</p> <p>b) Gestion des rampes</p> | <p>2020-2026</p> |
| <p>5. Utilisation uniforme et améliorée des installations de gestion du trafic</p> <p>a) Raccordement des installations de gestion du trafic à la VMZ-CH au moyen d'un réseau de communication performant</p> <p>b) IVM (intégration des installations de gestion du trafic)</p> <p>c) Mesures transitoires pour le raccordement des principales installations à la VMZ-CH</p> | <p>2021-2025</p> <p>2020-2028</p> <p>2020-2023</p> |

Mesures du champ d'action 1 :

Utilisation plus efficace des capacités des routes nationales 3/5

b) Amélioration de la fluidité du trafic sur les routes nationales

- | | |
|---|-------------------|
| 6. Modifications du droit de la circulation routière | <i>01.01.2021</i> |
| a) Autorisation du devancement par la droite | |
| b) Inscription dans la loi du principe de la fermeture Éclair en amont de la fermeture d'une voie | |
| c) Intégration dans le droit de la circulation routière de l'obligation de libérer un couloir de secours en cas d'embouteillage sur les autoroutes et les semi-autoroutes | |
| 7. Nettoyage plus rapide des lieux d'accident | <i>2021-2023</i> |
| 8. Recours à des gestionnaires du trafic | <i>2019-2022</i> |
| 9. Influence sur le comportement au volant | <i>Dès 2019</i> |

Mesures du champ d'action 1 :

Utilisation plus efficace des capacités des routes nationales 4/5

b) Amélioration de la fluidité du trafic sur les routes nationales

10. Examen de mesures supplémentaires de gestion du trafic, telles que :

2021-2023

- Raccourcissement et déplacement dans le temps de l'interdiction de circuler la nuit pour les poids lourds
- Limitation de la vitesse autorisée à 60 km/h en cas de trafic très dense sur les tronçons équipés d'une installation HV-AD
- Fermeture des entrées et des sorties autoroutières aux heures de pointe

Mesures du champ d'action 1 :

Utilisation plus efficace des capacités des routes nationales 5/5

c) Régulation du taux d'occupation des véhicules et de la répartition dans le temps

- | | |
|--|-----------|
| 11. Projets pilotes de voies réservées au covoiturage | 2020-2024 |
| 11. Aménagement de places de covoiturage pour favoriser le regroupement des passagers | 2021-2023 |
| 11. Projets pilotes de tarification de la mobilité | 2020-2021 |

Mesures du champ d'action 2 :

Renforcement de la gestion du trafic inter-réseaux aux interfaces

- | | |
|--|-----------|
| 1. Surveillance des jonctions | 2021-2024 |
| 2. Concrétiser et promouvoir les « plateformes intermodales autoroutières » | 2021-2023 |
| 3. Optimisation de l'exploitation des voies d'accès aux routes nationales dans le contexte urbain | 2022-2024 |

Mesures du champ d'action 3 :

Accroissement des connaissances de base

1. Conduite de projets d'**approfondissement des connaissances**, *2020-2024*
portant notamment sur :
 - les **besoins** et les **comportements** des **usagers de la route**
 - la fourniture de **données** pour l'amélioration des prestations de mobilité multimodale
 - des mesures supplémentaires pour une **utilisation plus efficace** des aires de circulation existantes
 - ...
2. **Surveillance** de la **qualité de l'offre** sur les routes nationales *Dès 2021*
3. Examen systématique de l'**efficacité** des mesures *Dès 2021*
de gestion du trafic

Étapes à venir

De nombreux points ont déjà été étudiés.

C'est pourquoi la stratégie partielle relative à la fluidité du trafic est en cours d'**actualisation**.

La **nouvelle version** sera publiée **l'année prochaine**.

Merci pour votre attention !

Vous trouverez de plus amples informations sur la page internet de l'OFROU consacrée à la [stratégie partielle relative à la fluidité du trafic](#).

sigrid.pirkelbauer@astra.admin.ch

Questions?